VESTEL FORMULAIRE DEMANDE D'INTERVENTION VISUAL SOLUTION

Document réservé exclusivement aux demandes d'interventions pour les produits Visual Solution Le service technique doit être au préalable contacté afin de confirmer la panne.

DEMANDEUR					
Date			Distributeur		
Nom Société					
Téléphone			Email		
DESCRIPTIF PRECIS DU PROBLEME					
LOCALISATION DU PRODUIT					
Nom Société			Contact		
Adresse					
Code Postal			Ville		
Téléphone			Email		
IDENTIFICATION DU PRODUIT					
Manage					
Marque			Modèle		
Date 1er Mise en service			MMT - PC 65190 14MB37 GT L V3.0 IN F P D V PRODUCT NR 10092288	14	
Code produit (8 Digits) 10			MAC ADDRESS: 0009DF8815EE	18.10.2014	
Numéro de sério	e (13 Digits)			8333064485000013	08.
Le demandeur certifie avoir pris connaissance des exclusions de garantie et qu'en cas de demande non justifiée, ou d'exclusion de garantie tous les frais engendrés seront à sa charge avec un montant forfaitaire minimum de 200 €.					
Nom et Signature du demandeur (avec mention : lu et approuvé)				Cachet de la société	
(2.00	от претов	<i>-</i> ,			

VESTEL

FORMULAIRE DEMANDE D'INTERVENTION VISUAL SOLUTION

I. Exclusion de garantie

- Absence de justificatif de garantie (facture qui mentionne bien la référence commerciale et la date d'achat).
- Plaque signalétique absente ou totalement ou partiellement illisible.
- Appareil endommagé lors du transport ou de l'installation.
- Défaut résultant d'une utilisation non conforme, ou non appropriée au produit, ou d'une mauvaise installation, ou bien d'un usage dans un environnement non approprié. Exemple : exposition directe au soleil.
- Les dommages consécutifs à l'intrusion de cafards ou de tout autre insecte, liquide ou objet extérieur.
- Défaut occasionné par un évènement naturel, ou d'un défaut d'alimentation (dégâts des eaux, Orage, surtension, sous-tension...).
- Panne consécutive à l'installation d'un logiciel, d'une application ou d'une mise à jour non compatible avec le produit ou la version Windows ou Android.
- Défaut résultant à l'usage du produit avec des accessoires, des périphériques non compatibles ou endommagés. Et inversement Vestel ne pourrait être tenu responsable des préjudices causés aux périphériques associés.
- Toute intervention effectuée par une personne non autorisée ou non agréée par Vestel France.
- Nos panels sont garantis conformément à la norme ISO 13406 type 2 classe II.
- ✓ Défaut d'image occasionné par un marquage de la dalle.
- ✓ L'intervention doit se faire sur un produit mis à disposition (démonté de son support). Vestel n'assure pas le démontage et remontage du produit.
- Les problèmes de soft "client" (Exemple système d'exploitation Windows) et de compatibilité de matériel ne rentrent pas dans le cadre de la garantie.
- La garantie ne couvre pas la configuration ou la calibration du produit après réparation.
- Refus d'une assistance en télémaintenance.
- Utilisation non conforme du produit dans un environnement non adapté (humide, extérieur etc..).
- Durée d'utilisation supérieure à la durée d'utilisation mentionnée sur la fiche produit Vestel.

II. <u>Intervention</u>

- Les produits doivent être accessibles et déposés au sol. Les techniciens ne sont pas habilités à intervenir sur un produit accroché au mur.
- Seul un technicien autorisé ou agréé par Vestel France, peut intervenir sur le produit.
- En cas de demande d'intervention non justifiée de notre service technique, ou d'exclusion de garantie, tous les frais engagés vous seront facturés avec un montant forfaitaire minimum de 200 €.